

Jalons pour une histoire de la confiance

Hélène VÉRIN

La question de la confiance : à qui se fier ?

Puisque nous sommes réunis par l'ADSE, j'entrerai dans la question de la confiance, telle qu'elle se pose aux sciences sociales. Je partirai donc d'une remarque que fait Caillé dans un numéro de la revue MAUSS consacré à cette question. Il écrit : "Aujourd'hui, l'interrogation sur l'essence du lien social devient celle des déterminants de la confiance". Elle le devient dans les sciences sociales comme une soudaine évidence. Mais alors, poursuit-

il, "comment expliquer que cette dimension manifestement importantissime de l'être-ensemble n'ait pas fait plus tôt l'objet d'un traitement explicite, synthétique, systématique et transdisciplinaire ?". La raison serait que, dans le cadre des deux grands modèles explicatifs qui ont dominé les sciences sociales (soit l'individualisme méthodologique d'une part et les divers holismes d'autre part) la question ne se posait pas.

La question de la confiance n'était pas une question parce qu'elle n'était pas en question. Elle l'est devenue pour avoir fait irruption dans ce qui voulait être le dépassement des deux positions évoquées : l'interactionnisme. Celui-ci, nourri de la théorie des jeux, fait intervenir une rationalité stratégique ; mais cette dernière, fondée sur une "axiomatique de l'intérêt, débouche sur la mise en lumière du fait que la poursuite de l'intérêt peut être à elle-même son pire ennemi". L'illustration canonique de cet effet est le dilemme du prisonnier, qui conduit à une aporie, suspend le jugement.

L'axiomatique de l'intérêt se donnant à elle-même la preuve de sa propre insuffisance, poursuit Caillé, "pour sortir de l'aporie, il convient de prendre en compte la totalité du rapport social", qui comprend "un espace radicalement distinct du calcul et de l'intérêt" ; celui de la confiance, entendue "comme phénomène social total", qui "ne trouve pas d'autre source que la reproduction même du fonctionnement de la grande société". La confiance prise ainsi absolument a pour support, non plus des individus calculant leurs intérêts, mais ceux auxquels je peux me fier, c'est-à-dire "ceux dont on peut considérer qu'ils se considèrent comme des personnes; c'est-à-dire des individus doués d'initiative, de don, d'autonomie".

Dire que la question de la confiance apparaît dans les sciences sociales du fait de son développement contradictoire est une position "internaliste". Ce qu'expose Caillé, c'est l'apparition de la question de la confiance (sous la forme : à qui me fier ?) dans le champ des sciences sociales (sous la forme : quels

sont les déterminants de la confiance ?). Il l'analyse comme l'effet d'une évolution interne à ces sciences. Le processus décrit est le suivant :

1) Insuffisance théorique des modèles explicatifs existants.

2) Irruption d'une aporie : l'aporie est une interrogation qui ne peut se formuler comme une question, si l'on reste dans les termes desdits modèles explicatifs. Il y a suspension du jugement et de l'action.

3) Déplacement dans un espace théorique radicalement différent de celui qui a produit l'aporie.

4) Possibilité d'articuler, dans cet autre espace, la question; autrement dit, de déterminer l'aporie selon les termes d'une question.

5) Rétablissement de la confiance.

C'est sur ce schème que je voudrais porter les réflexions qui suivent en prenant pour point de départ la mise en évidence de l'universalité du processus qu'il formalise.

A partir de là il faut distinguer trois niveaux d'interprétation.

Selon une première interprétation, les sciences sociales ne pourraient se donner comme objet la

confiance – entendue comme l'essence du lien social, qu'en se tenant (enfin) dans cet espace radicalement différent – celui du phénomène social total (3) où les individus sont des personnes (4) et où la confiance peut être déterminée selon les termes d'un travail scientifique (5). Le processus de rétablissement de la confiance (comme objet des sciences sociales) serait le processus d'établissement d'une science sociale qui dépasserait les modèles existants (qui ont fait la preuve de leur insuffisance) en étant enfin capable d'énoncer l'essence du lien social sous les traits des déterminations de la confiance. Autrement dit, le rétablissement de la confiance comme objet des sciences sociales est en même temps rétablissement de la confiance dans le pouvoir des sciences sociales à faire de la confiance un objet scientifique. La catégorie décisive est ici celle de "personne".

Selon un deuxième niveau d'interprétation, le processus ici décrit est considéré comme une figure particulière du processus, universellement utilisé et décrit, de rétablissement de la confiance. Il est en effet le schème constitutif de constructions narratives (romans) et scénographiques (pièces de théâtre, films) qui se donnent pour objet la question de la

confiance. La catégorie décisive est ici celle du héros.

Selon un troisième niveau d'interprétation, ces narrations, ces scénarios, sont considérés comme des constructions rhétoriques qui ont pour fonction de rendre acceptable une dichotomie fondatrice qui peut se décliner sur le mode logique de l'unité des contraires; sur le mode social : de la coexistence de ces espaces radicalement hétérogènes; sur le mode éthique : de l'exercice du calcul égoïste et du don par le même individu. La condition de possibilité du lien social, vécu comme "La confiance" serait la construction constamment reproduite de ce processus qui est la condition de la conscience de soi parce qu'il est une réponse possible à la plus grave des menaces, qui est la perte de la conscience de soi. La catégorie décisive est ici celle de l'individu. Individu : qui ne peut être divisé.

La mendicité dans le métro

Soient donc les deux termes : la "source" de la confiance : la reproduction de la grande société et son indispensable corollaire, la "personne". Le processus de rétablissement de la confiance suppose : l'aporie,

la suspension du jugement, le recours à un espace radicalement distinct de celui qui produit l'aporie : celui de la confiance. La possibilité de ce processus implique que les acteurs sociaux se considèrent (enfin) et se considèrent mutuellement comme des personnes.

1^{er} niveau :

La pertinence de ce modèle me paraît confirmée, explicitée, démontrée dans les lieux publics et, singulièrement dans le métro par les SDF qui viennent nous demander du secours. Ils articulent très précisément les deux questions : "à qui se fier ?" et celle de la confiance dans la stabilité sociale, dans la reproduction du fonctionnement social. Leur discours est le suivant : pour que perdure la confiance, il faut que **nous** (les voyageurs) puissions considérer qu'**ils** se considèrent comme des personnes. Si vous voulez conserver la confiance publique, et continuer à agir selon votre intérêt, alors vous devez m'aider à demeurer une personne : décente, précisent-ils ; "propre sur moi" paraît l'argument décisif : vous devez prendre en charge, fût-ce momentanément et

furtivement, les conditions de possibilité de mon maintien dans l'état de personne.

D'autres expriment la menace sous-jacente directement, et nous connaissons le thème : soyez encore contents que je fasse appel à votre générosité et que je ne vous vole pas votre argent ; c'est-à-dire, soyez encore contents que je me considère comme une personne, alors que, de toute évidence, le pacte social, fondé sur l'accord des intérêts, m'a exclu. Cette dernière configuration peut être exprimée plus subtilement : je suis bien une personne, puisque je vous fais don de la possibilité d'être donateur et donc, je considère que vous vous considérez comme des personnes. C'est le ton de la péroraison qui signale la fragilité de la limite entre la menace de subversion de la tranquillité publique, la menace de l'irruption de la violence, le principe partagé de l'intérêt bien compris et enfin celui du don partagé.

2^e niveau :

Cette limite n'est jamais clairement assignable, ce qui nous ramène à l'aporie : pour le donateur, se considérer comme une personne, c'est admettre qu'il ne sait pas s'il agit par intérêt immédiat, ou encore

par intérêt à long terme, ou encore s'il agit parce qu'il doit racheter par une aumône sa tranquillité, ou encore par pure générosité. Je m'appuie ici sur la typologie proposée par Godbout dans le même numéro du MAUSS. Ce qui paraît être à l'origine de la confiance, ce n'est pas la **nécessité** de recourir à un espace particulier : celui de la reproduction de la grande société, de la confiance, pour pouvoir agir, c'est la **possibilité** de circuler d'un espace à l'autre tout en demeurant un acteur de ses propres actes. La confiance publique dès lors reposerait précisément sur le maintien du découpage en espaces hétérogènes. C'est l'hétérogénéité même de ces espaces qui serait à la source de la confiance publique et la maintiendrait indemne de l'irruption de la violence et permettrait d'agir. Mais alors, comment éviter la menace de la perte de la conscience de soi ? En effet, cette solution apportée à la question : à qui me fier ? ouvre une autre question plus fondamentale : qui suis-je ? L'une des solutions possibles est précisément de maintenir l'hétérogénéité des espaces de relation. Alors, la question : "qui suis-je ?" se change en "où suis-je qui ?", solution bien connue dans le "nous avons

plusieurs vies" : celle du généreux donateur et celle de l'individu égoïste et calculateur. L'une n'exclut pas l'autre, parce que l'une est radicalement distincte de l'autre : donc ne lui est pas contradictoire. Autrement dit, la **nécessité** de répondre à la question : qui suis-je ? en sortant du cadre dans lequel l'aporie apparaissait n'est pas le propre du modèle qu'exhibe le dilemme du prisonnier. Il est le propre de tout cadre qui définit unilatéralement les acteurs. Pour que règne la confiance, c'est-à-dire la **possibilité** de passer d'un cadre de relation à un autre, il faut que coexistent de tels cadres, de tels espaces, et que soit clairement posée leur hétérogénéité, leur différence de nature.

3^e niveau :

Mais il faut bien admettre alors qu'il n'y a pas dilemme entre intérêt et confiance, il y a dilemme entre agir en connaissance de cause et d'effet et agir sans savoir quel en est vraiment le motif ni les résultats. Ce qui nous invite à explorer l'idée suivante : cette marge d'incertitude, cette impossibilité d'assigner décidément un motif discernable et aussi, remarquons-le, un effet présumé

à l'action – ce qui fait surgir l'aporie – est précisément au fondement du lien social, est la source de la confiance prise absolument. Comment cette incertitude pourrait-elle être la source de la confiance, alors qu'elle se présente plutôt comme la source d'un total désarroi ? Comment cette menace faite à la conscience de soi comme individu doué d'autonomie peut-elle se retourner en confiance ?

Nos trois modèles se sont maintenant clarifiés :

Dans le premier, l'aporie est dépassée par le recours à la positivité de la personne (comme conscience) et de l'espace de la confiance (celui de la reproduction de la grande société).

Dans le deuxième, l'aporie est dépassée grâce à la circulation possible du héros dans différents espaces séparés ; celui de l'intérêt égoïste, celui de la confiance... La question est celle des conditions de possibilités de ce passage.

Dans le troisième, l'aporie est le point de départ d'une constante mise en question de l'individu qui ne se constitue que par l'affrontement constamment renouvelé, en lui-même, de la question de la confiance.

Le bouc émissaire et la personne

Une application bien connue et à première vue fort économique du premier modèle est la solution à la question de la confiance par le bouc émissaire. Symboliquement chargé de ce qui mine la confiance publique, le bouc est expulsé vers un autre espace, hors de la cité. Si l'on considère que l'origine de la confiance est dans les rapports possibles entre des personnes, on comprend que c'est parce que le bouc n'est pas une personne, qu'il peut être émissaire. Confirmant que chacun, dans l'espace de la cité, celui de la confiance retrouvée, est bien une personne. A partir de là, le glissement vers des solutions d'exclusion d'individus ou de groupes d'individus devient possible : il suffira de décréter que certains, dans une société donnée, ne sont pas des personnes – donc minent la confiance publique – pour légitimer leur expulsion méthodique au nom du rétablissement de la confiance.

Toutefois, la cérémonie d'expulsion du bouc émissaire peut être comprise tout autrement : comme ce qui rend manifeste, selon un rituel, le danger qui menace constamment les liens sociaux et la volonté

partagée de les renouer. Autrement dit, la cérémonie rend manifeste la confiance comme question toujours renaissante. Le renouvellement rituel de cette cérémonie est la reconnaissance de la question de la confiance comme origine du lien social, un moyen de le réactiver. Il rappelle aussi à chacun son éminente fragilité tout en lui fournissant des gages d'assurance.